

LE CHEF  
DU DÉPARTEMENT FÉDÉRAL  
DE JUSTICE ET POLICE

Berne, le 28 avril 1988

Monsieur le Secrétaire

*pgs né*  
*Tel. Unité*  
*S. Ruffli*

Permettez-moi de vous remercier de l'invitation que vous m'avez adressée le 13 octobre 1987 à me rendre en République Socialiste Fédérative de Yougoslavie. Croyez que je suis sensible à l'intérêt que vous portez au développement des relations qui lient si heureusement nos deux pays. J'attache également une grande importance à l'harmonie et au progrès de l'ensemble de nos rapports bilatéraux.

Pour le moment, il me paraît difficile d'envisager le déplacement que vous me proposez si aimablement.

Mes collaborateurs responsables de la sécurité, désireux eux aussi d'améliorer les relations entre la Yougoslavie et la Suisse dans les domaines de leur ressort, demeurent convaincus de l'utilité des canaux de coopération existants, c'est-à-dire l'entraide policière ou judiciaire. Ces canaux demandent à être exploités au mieux de leurs possibilités.

Si le besoin devait par ailleurs s'en faire sentir, de nouveaux contacts directs entre experts de nos deux pays pourraient à nouveau avoir lieu, en temps opportun, comme ce fut déjà le cas en juin 1986.

Tout en vous remerciant encore de l'attention que vous portez à la qualité de la coopération entre nos deux pays, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire fédéral, à l'assurance de ma haute considération.



Elisabeth Kopp  
Conseillère fédérale

Monsieur Dobroslav Culafic  
Secrétaire fédéral aux affaires intérieures  
de la République Socialiste Fédérative de  
Yougoslavie

Belgrade